

Assurance chômage : La traque et la trique une fois de plus

25 juin 2019



Paris, le 20 juin 2019

Assurance chômage : La traque et la trique une fois de plus

Il y a une forme de continuité mais aussi de la rupture, voire des reculs à souligner, dans les annonces faites mardi par l'ex DRH de Danone, multimillionnaire, devenue Ministre ... du Travail.

La continuité, c'est la poursuite de la "traque", véritable chasse aux chômeur-es et précaires engagée depuis des mois et symbolisée entre autre par le quintuplement des "équipes" de contrôle à Pôle Emploi et renforcée par la brutalité de l'aggravation des sanctions toujours contre les seuls chômeur-es début 2019.

Cela continue à produire des effets déléatoires et mortifères avec notamment une augmentation inquiétante des menaces de suicide chez les chômeur-es traqué-es et puni-es.

Nous continuons à réclamer l'abandon immédiat de ces dispositions et avons engagé pour cela un recours pour obtenir l'annulation par le conseil d'Etat du "décret de la honte" instaurant ces nouvelles sanctions iniques.

La continuité, c'est aussi "la trique", depuis les annonces de la Ministre en début de semaine.

Taper dur sur l'indemnisation des seuls chômeur-es - y compris les cadres ! - en faisant semblant de surtaxer à la marge de très rares entreprises, soulève un véritable tollé y compris dans les rangs des organisations syndicales habituellement très enclines à tout signer avec le patronat concernant les reculs de droits pour les chômeur-es.

Nous reviendrons sur le fond et le détail de ces nouvelles règles d'indemnisation en baisse drastique voire de celles qui semblent annoncer des améliorations de droits en trompe l'œil, comme pour les démissionnaires et les indépendant-es.

Nous tenons cependant à souligner des reculs significatifs dans les annonces gouvernementales.

C'est le renoncement spectaculaire à la doctrine de baisse d'effectifs dans un service public porté dans toutes les déclarations, parfois embrouillées, de la Ministre. Elle nous a expliqué sans cesse depuis des mois que la digitalisation de nos services, la baisse du nombre des chômeur-es, les réorganisations internes etc, conduisaient mécaniquement à justifier des baisses d'effectifs importantes à Pôle Emploi. Nous, agent-es de Pôle emploi, nous sommes mobilisé-es de façon unitaire et spectaculaire, avons tenu bon pendant des mois, faisant la démonstration de l'ineptie des thèses de la Ministre. Elle recule dans un rétro-pédalage confus qui servira de modèle dans les écoles de science politique ! Tant mieux ! Même si "le compte n'y est pas" puisque cela restera de toute façon totalement insuffisant pour répondre aux besoins en agence comme le révèle la dernière enquête de France INTER sur la taille réelle des portefeuilles d'accompagnement. Les décisions annoncées pour Pôle emploi vont au mieux rétablir les effectifs antérieurs avec beaucoup de nouvelles missions (dont certaines sous-traitées au privé !) qui restent à préciser et à quantifier en terme de charge de travail supplémentaire.

Le recul c'est aussi le renoncement à s'attaquer une nouvelle fois aux règles d'indemnisation spécifique des intermittent-es, artistes et technicien-nés. A suivre néanmoins dans le temps après les festivals d'été ! Là aussi, il faut saluer la mobilisation importante et sur la durée qui paye, sachant que comme le disait leur slogan central "ce que nous défendons, nous le défendons pour toutes et tous" !

Mais ces quelques reculs ou renoncements, à ne pas minimiser, n'atténuent en rien la violence de la "Traque et de la Trique". Le bilan penche clairement en défaveur des chômeur-es et des agent-es du Service Public.

Il est plus que nécessaire de continuer à œuvrer ensemble - usager-es et agent-es - et en lien avec toutes les forces mobilisées dans les services publics attaqués - poste, finances, éducation, urgences, santé, transports... - ou dans la rue - gilets jaunes, General Electric, Ford ...- pour stopper cette régression, reconquérir nos droits sociaux et en obtenir de nouveaux !

Fédération Solidaires SUD Emploi
38 rue des Frères Flavien - 75 020 PARIS
syndicat.SUD@pole-emploi.fr



Assurance chômage : La traque et la trique une fois de plus

Il y a une forme de continuité mais aussi de la rupture, voire des reculs à souligner, dans les annonces faites mardi par l'ex DRH de Danone, multimillionnaire, devenue Ministre ... du Travail.

La continuité, c'est la poursuite de la "traque", véritable chasse aux chômeur-es et précaires engagée depuis des mois et symbolisée entre autre par le quintuplement des "équipes" de contrôle à Pôle Emploi et renforcée par la brutalité de l'aggravation des sanctions toujours contre les seuls chômeur-es début 2019.

Cela continue à produire des effets délétères et mortifères avec notamment une augmentation inquiétante des menaces de suicide chez les chômeur-es traqué-es et puni-es.

Nous continuons à réclamer l'abandon immédiat de ces dispositions et avons engagé pour cela un recours pour obtenir l'annulation par le conseil d'Etat du "décret de la honte" instaurant ces nouvelles sanctions iniques.

La continuité, c'est aussi "la trique", depuis les annonces de la Ministre en début de semaine.

Taper dur sur l'indemnisation des seuls chômeur-es - y compris les cadres ! - en faisant semblant de surtaxer à la marge de très rares entreprises, soulève un véritable tollé y compris dans les rangs des organisations syndicales habituellement très enclines à tout signer avec le patronat concernant les reculs de droits pour les chômeur-es.

Nous reviendrons sur le fond et le détail de ces nouvelles règles d'indemnisation en baisse drastique voire de celles qui semblent annoncer des améliorations de droits en trompe l'œil, comme pour les démissionnaires et les indépendant-es.

Nous tenons cependant à souligner des reculs significatifs dans les annonces gouvernementales.

C'est le renoncement spectaculaire à la doctrine de baisse d'effectifs dans un service public porté dans toutes les déclarations, parfois embrouillées, de la Ministre. Elle nous a expliqué sans cesse depuis des mois que la digitalisation de nos services, la baisse du nombre des chômeur-es, les réorganisations internes etc, conduisaient mécaniquement à justifier des baisses d'effectifs importantes à Pôle Emploi. Nous, agent-es de Pôle emploi, nous sommes mobilisé-es de façon unitaire et spectaculaire, avons tenu bon pendant des mois, faisant la démonstration de l'ineptie des thèses de la Ministre. Elle recule dans un rétropédalage confus qui servira de modèle dans les écoles de science politique ! Tant mieux ! Même si "le compte n'y est pas" puisque cela restera de toute façon totalement insuffisant pour répondre aux besoins en agence comme le révèle la dernière enquête de France INTER sur la taille réelle des portefeuilles d'accompagnement. Les décisions annoncées pour Pôle emploi vont au mieux rétablir les effectifs antérieurs avec beaucoup de nouvelles missions (dont certaines sous-traitées au privé !) qui restent à préciser et à quantifier en terme de charge de travail supplémentaire.

Le recul c'est aussi le renoncement à s'attaquer une nouvelle fois aux règles d'indemnisation spécifique des intermittent-es, artistes et technicien-nes. A suivre néanmoins dans le temps après les festivals d'été ! Là aussi, il faut saluer la mobilisation importante et sur la durée qui paye, sachant que comme le disait leur slogan central "ce que nous défendons, nous le défendons pour toutes et tous" !

Mais ces quelques reculs ou renoncements, à ne pas minimiser, n'atténuent en rien la violence de la « Traque et de la Trique ». Le bilan penche clairement en défaveur des chômeur-es et des agent-es du Service Public.

Il est plus que nécessaire de continuer à œuvrer ensemble - usager-es et agent-es - et en lien avec toutes les forces mobilisées dans les services publics attaqués - poste, finances, education, urgences, santé, transports... - ou dans la rue - gilets jaunes, General Electric, Ford ...- pour stopper cette régression, reconquérir nos droits sociaux et en obtenir de nouveaux !

Fédération Solidaires SUD Emploi
38 rue des Frères Flavien – 75 020 PARIS
syndicat.SUD@pole-emploi.fr

• Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Assurance-chomage-La-traque-et-la-trique-une-fois-de-plus>